

académie
Montpellier



Réunion d'information
Mercredi 29 juin 2016



1) La certification : enjeux et perspectives

2) Les modalités d'inscription

Calendrier d'inscription et des épreuves

Conditions d'inscription et de passage des épreuves

3) Les épreuves et les contributions des présidences du jury 2016

a) l'admissibilité

b) l'admission

4) La formation

a) à l'admissibilité : CAFFA puis CAFIPEMF

b) à l'admission : commune CAFFA/CAFIPEMF

c) Le mémoire



La certification : enjeux et perspectives

Anne-Monique PETITJEAN – DAFPEN

Le cadre ministériel

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République réforme en profondeur la formation aux métiers du professorat et de l'éducation.

Cette réforme nécessite la constitution d'un réseau dense d'enseignants et de personnels d'éducation formateurs.

- création du **CAFFA**, certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique dans le second degré, le
- actualisation du **CAFIPEMF** dans le premier degré

Avec l'objectif de développer les compétences des formateurs en académie tout en contribuant **au rapprochement des cultures professionnelles des formateurs des deux degrés.**

CAFFA – CAFIPEMF

Les textes

- **BO n°30 du 23-07-2015**
- circulaire n° 2015-110 du 21-7-2015 (CAFFA)
- circulaire n° 2015-109 du 21-7-2015 (CAFIPEMF)

- **Décret n° 2015-885 du 20-7-2015**

- **Arrêté du 20-7-2015**

en vigueur à partir du
23 juillet 2015

Le cursus de certification

- **Durée** : 2 ans
- **Objectifs** :
 - Appropriation progressive des enjeux et des compétences liées aux fonctions de formateur, appropriation en situation d'exercice
 - Préparation en exercice, aux attendus de l'examen
- **Déroulé** :

1^{ère} année : inscription et préparation l'épreuve d'admissibilité

2^{ème} année : acquisition d'une expertise et préparation aux épreuves d'admission
- **Dispositifs** : modules de formations dans le cadre du PAF
 - Préparation à l'épreuve d'admissibilité spécifique CAFFA et CAFIPEMF
 - Préparation à l'épreuve d'admission commune aux 2 certifications

se déroulent sur 2 années :

- **Une épreuve d'admissibilité (1^{ère} année)**
 - » Entretien avec le jury à partir d'un rapport d'activité
- **Deux épreuves d'admission (2^{ème} année)**
 - » L'épreuve de pratique professionnelle, au choix :
 - Animation d'une action formation
 - Analyse d'une séance dans le cadre de l'accompagnement (visite de stagiaire)
 - » La soutenance de mémoire professionnel

Préparation CAFFA –CAFIPEMF

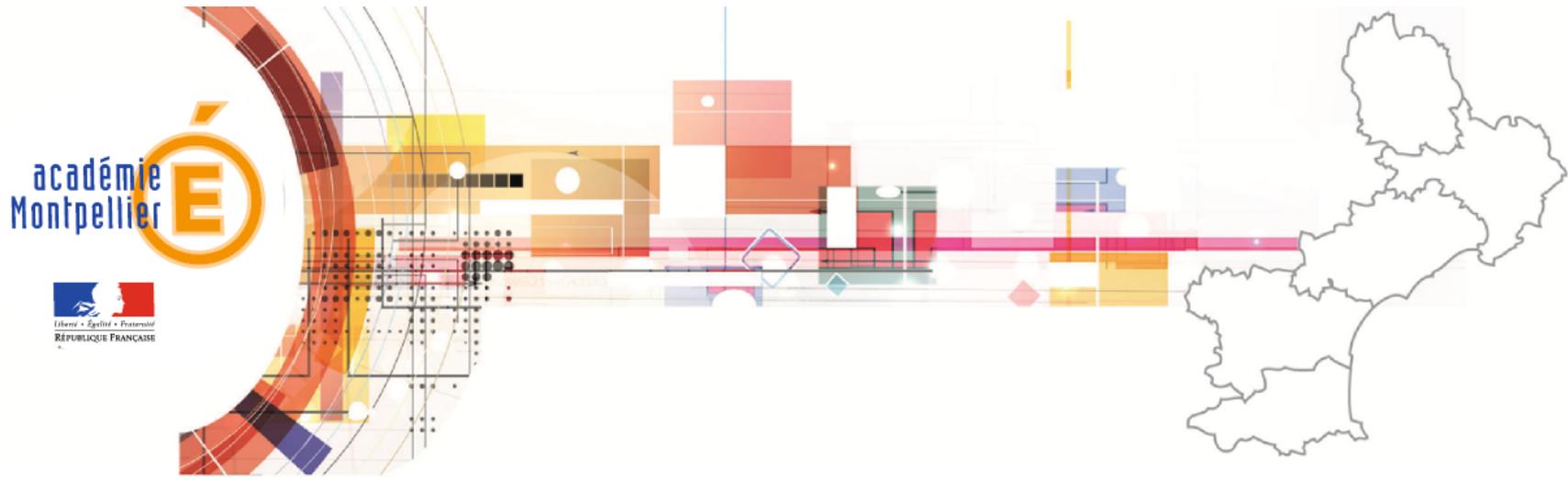
Les références

- **Référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs**

Annexe 1 du BO n° 30 du 23 juillet 2015

- **CAFIPEMF-CAFFA - Synthèse des compétences du candidat**

Annexe 2 du BO n° 30 du 23 juillet 2015

The header features a complex graphic design. On the left, there is a large orange circle containing a white letter 'É'. To its left, the text 'académie Montpellier' is written in blue. Below this, the French national emblem is shown with the motto 'Liberté • Égalité • Fraternité' and 'REPUBLIQUE FRANÇAISE'. The background consists of various overlapping shapes, lines, and colors (orange, red, yellow, blue, green) that create a dynamic, abstract composition. On the right side, there is a white outline map of the Montpellier region.

académie
Montpellier



Les modalités d'inscription

Raoul RODRIGUES - DAEC

Calendrier d'inscription et des épreuves
Conditions d'inscription et de passage des épreuves

Calendrier

Inscriptions	du Lundi 19 septembre 2016 au Vendredi 7 octobre 2016 Retour des pièces justificatives mercredi 12 octobre
Dépôt des rapports d'activités (5 exemplaires format papier)	au plus tard le Vendredi 16 décembre 2016 au Rectorat
Epreuves d'admissibilité	CAFIPEMF : Les mercredis 22 février et 01 mars 2017
	CAFFA : du jeudi 23 au vendredi 24 Février 2017
Choix de l'épreuve de pratique professionnelle : (analyse de séance d'accompagnement ou animation d'une action de formation)	Au plus tard le vendredi 2 décembre 2016 au rectorat
Dépôt des mémoires (6 exemplaires papier et une version dématérialisée sous clé USB)	Le vendredi 17 Février 2017 au plus tard
Epreuves d'admission	CAFIPEMF EA N°1 du Mardi 3 janvier au Vendredi 3 Février 2017
	CAFIPEMF EA N°2 Soutenance du Mémoire les mercredis 22 et 29 mars 2017
	CAFFA EA N°1 du Mardi 3 janvier au Vendredi 3 Février 2017
	CAFFA EA N°2 Soutenance du Mémoire le jeudi 30 et vendredi 31 mars 2017

Conditions d'inscription

- Être obligatoirement professeur des écoles, ou instituteur, ou professeur du 2nd degré ou personnel d'éducation **titulaire**
- Justifier de 5 années de services accomplis en cette qualité.

NB: pour le CAFFA, la certification peut être ouverte à des contractuels en CDI dans les mêmes conditions que les titulaires.

Dispense d'épreuve d'admissibilité

❖ CAFFA:

- personnels confirmés dans des fonctions de formateur pendant 3 ans sans discontinuer.
- Personnels exerçant des fonctions de conseiller pédagogique départemental pour l'EPS auprès d'un DASEN.

❖ CAFIPEMF:

- Personnels ayant été déclarés admissibles au CAFIPEMF ancienne version, soit lors des sessions 2012, 2013 et 2014.

Modalités d'inscription

du 19 septembre au 9 octobre 2016

Sur internet à partir du site www.ac-montpellier.fr
rubrique examens puis certifications professionnelles.

Au plus tard le 12 octobre 2016

À l'issue de l'inscription sur internet, imprimer **obligatoirement** le formulaire d'inscription, le dater, le signer et le retourner à l'adresse indiquée accompagné des justificatifs demandés.



L'inscription à la formation ne préjuge pas de l'inscription à l'examen. Les candidats doivent s'inscrire et à la formation et à l'examen.

Pièces justificatives obligatoires pour tous les candidats

- Copie de la pièce d'identité,
- Copie de l'arrêté de titularisation,
- Fiche état des services **visée par le service de gestion des personnels:**
 - SCPE pour les personnels du 1^{er} degré de l'Hérault et personnels du 2nd degré de l'académie,
 - DSDEN pour les personnels 1^{er} degré de l'Aude, du Gard, de la Lozère et des Pyrénées Orientales).

- **Pour les candidats inscrits à l'admission:**
 - copie de l'attestation d'admissibilité.

- **Pour les candidats demandant la dispense d'admissibilité:**
 - attestations de la DAFPEN et/ou ESPE justifiant des 3 années de formation.



Les épreuves et contributions de la présidence du jury 2016

Cécile CUSSET représentant le président du jury du CAFFA

Frédéric CORDEIRO représentant le président de jury CAFIPEMF

Les sites académiques

- Modalités d'inscription
- Cadres du rapports d'activités
- Grilles d'évaluation
- Rapports de jury
- Résultats des épreuves

CAFFA: <https://personnels.ac-montpellier.fr/sections/personnelsen/gestion-carrieres/concours-internes/caffa>

CAFIPEMF: <https://personnels.ac-montpellier.fr/sections/personnelsen/gestion-carrieres/concours-internes/cafipemf>

Le Jury

CAFFA

- **Le recteur ou son représentant**
 - **Un inspecteur du 2nd degré**
 - **Un inspecteur du 1er degré**
 - **Un chef d'établissement**
 - **Un formateur académique**
- + 2 examinateurs adjoints aux épreuves d'admissions → Un inspecteur et un professeur d'ESPE**

CAFIPEMF

- **Le recteur ou son représentant**
 - **Un inspecteur du 1er degré**
 - **Un conseiller pédagogique**
 - **Un maître formateur**
 - **Un IA-IPR**
- + 2 examinateurs adjoints aux épreuves d'admissions → Un inspecteur et un professeur d'ESPE**



ADMISSIBILITE

Organisation, nature des épreuves

L' épreuve d'admissibilité

- un dossier comprenant :

- un **rapport d'activité** (5 pages maximum hors annexes)
- les **rapports d'évaluation** (administrative et pédagogique)

à déposer avant le 16 décembre 2017

- un entretien avec le jury :

un exposé de 15 minutes + échange de 30 minutes avec le jury

CAFFA: 23 ou 24 février 2017

CAFIPEMF : 22 février ou 1^{er} mars 2017

Les conseils du jury

CAFFA

La prise en compte de la diversité des publics

La connaissance du contexte national et des grands axes du projet d'académie auquel le formateur doit contribuer

La connaissance de la pluralité des formations

Des références solides aux modèles théoriques

Dépasser son domaine d'expertise

La marge de progrès essentielle est **un retour réflexif** sur l'activité présentée

CAFIPEMF

Conseils généraux : Prendre le recul nécessaire par rapport à sa pratique professionnelle ; S'essayer à une fonction de maître d'accueil temporaire ; Connaître les missions d'un formateur...

Conseil pour le rapport d'activités : Mettre en évidence des expériences diversifiées par rapport au projet professionnel surtout si option ; Choisir des documents annexes pertinents ; Maîtriser les références et concepts théoriques cités.

Soutenance : Eviter la lecture du rapport mais en faire une présentation orale incarnée.



ADMISSION

Organisation, nature des épreuves

Les candidats admissibles session 2016

- Conserveront le bénéfice de l'admissibilité **pour 2 sessions** supplémentaires (consécutives ou non), **dans la limite de 4 ans**
- entrent en **2^{ème} année du cursus de certification**
 - CAFFA : se voient confier le tutorat d'un FSTG ou d'un étudiant inscrit en master « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » ou des actions ponctuelles de tutorat
 - CAFIPEMF : est associé à l'accompagnement d'un étudiant inscrit en master « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation », d'un FSTG, ou à l'animation d'action de formation, auprès d'un maître formateur référent ou d'un conseiller pédagogique référent
 - poursuivent le dispositif de formation prévu au PAF pour la préparation à l'épreuve d'admission
 - ont accès aux ressources et aux formations spécifiques proposées en académie et par l'ESPE

L' épreuve d'admission

L'épreuve de pratique professionnelle : **janvier 2017**

- soit une **analyse de séance** dans le cadre du tutorat
- soit l'**animation** d'une action de formation

Durée : 60 à 90 minutes + 30 minutes d'entretien

Le mémoire professionnel : **à rendre le 17 février**

Réflexion sur une problématique d'accompagnement ou de formation (entre 20 et 30 pages hors annexes)

La soutenance : 45 minutes (dont 30 minutes d'entretien).

CAFFA : 30 ou 31 mars

CAFIPEMF: 22 ou 29 mars

Les conseils du jury

L'épreuve professionnelle

CAFFA

Séance d'accompagnement de stagiaire

- **l'autoanalyse de la pratique du stagiaire**, des conseils pertinents et opérationnels , des pistes de réflexion en fin d'entretien
- Tous les aspects de la pratique professionnelle analysée : disciplinaire comme transversal

Animation d'une action de formation

- **la logique de construction de l'action** : ses objectifs, ses relations avec le cadre de référence, la pertinence de la mise en activité et des supports employés
- Le sens de l'écoute et le dialogue
- la justification des choix opérés en relation avec le cadre institutionnel

CAFIPEMF

Analyse de pratique : S'entraîner à l'analyse de séance avec un conseiller pédagogique et/ou un PEMF ; Suivre la formation.

Animation d'une action de formation : Inscrire l'animation dans les programmes, le socle et les attendus institutionnels ; Mettre en œuvre des techniques d'animation variées.

Le mémoire et sa soutenance

CAFFA	CAFIPEMF
<ul style="list-style-type: none">--La problématique et sa résolution : ne pas analyser une pratique déjà acquise : poser une problématique, trouver des pistes de réflexion et y répondre--Les usages du numérique : + expliquer la plus-value de l'usage du numérique que montrer la pratique du numérique et intégrer l'usage du numérique dans le mémoire (+2/-2)--la diversité de questions en relation avec la diversité du jury <p>Marge de progrès essentiel : la réflexivité</p>	<p>Mémoire : Etablir une problématique fondée sur un questionnement professionnel ; Mettre en œuvre d'une démarche d'expérimentation.</p> <p>Soutenance : Montrer sa capacité à discuter du fondement des hypothèses retenues ; Analyser sa pratique ; Relater la mise en œuvre d'un dispositif d'action et l'analyser.</p>



La formation

Un cursus de formation en 2 ans

Valérie DEBEAUX - DAFPEN

Monique DESQ et Béatrice LEY - ESPE

Yves SOULE – ESPE : cadrage du mémoire

Les modalités d'inscription sur GAIA

Pour les candidats inscrits aux épreuves d'admissibilité :

- **CAFFA** : s'inscrire sur le dispositif n°16A0110729
- **CAFIPEMF** : s'inscrire sur le dispositif n°16A0110024

Pour les candidats inscrits aux épreuves d'admissions :

- **CAFFA** : inscription automatique
- **CAFIPEMF** : s'inscrire sur le dispositif n°16A0110024

→ Parcours M@gistere

<https://magistere.education.fr/ac-montpellier/course/view.php?id=971>

Clef : caf2017

Les modalités d'inscription sur GAIA

GAIA
Inscription Individuelle

Cliquer ici pour gérer les états de frais

Veuillez cocher le ou les modules souhaité(s).

	16A0110729	PREPARATION AU CAFFA
.....	<input type="checkbox"/>	66422 PREPARATION ADMISSION CAFFA

Accueil
 Consultation du Calendrier
 Suivi de formation
 Inscription Individuelle

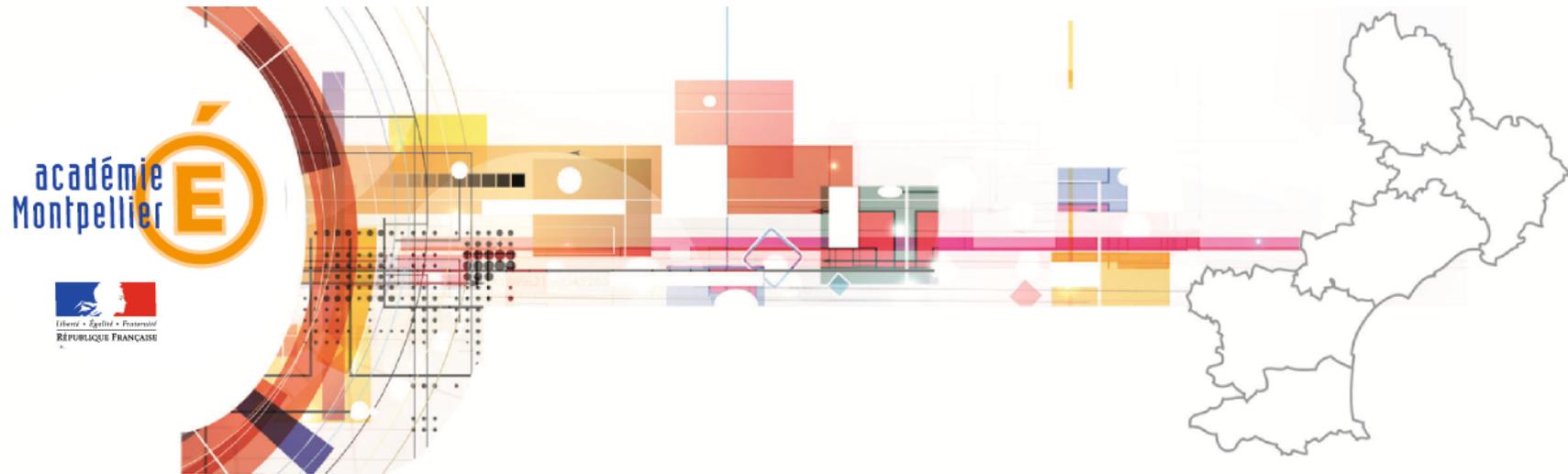
GAIA
Inscription Individuelle

Cliquer ici pour gérer les états de frais

Veuillez cocher le ou les modules souhaité(s).

	16A0110024	PREPARATION AU CAFIPEMF
.....	<input type="checkbox"/>	65179 PREPARATION A L'ADMISSION
.....	<input type="checkbox"/>	65180 PREPARATION A L'ADMISSIBILITE

Accueil
 Consultation du Calendrier
 Suivi de formation
 Inscription Individuelle



académie
Montpellier



ADMISSIBILITE

CAFFA

Dispositif de formation

- **Durée : 18h** sur 6 demi-journées :
 - Aide à la rédaction du rapport d'activité : 9h
 - Préparation à l'entretien avec le jury: 6h
 - Parcours M@gistere : 3h
- **Organisation :** 3 secteurs
Montpellier, Nîmes et Narbonne.
- **Equipe de formateurs :**
 - 1 ingénieur de formation
 - 2 formateurs (ESPE et rectorat)
 - 1 chef d'établissement
 - 2 inspecteurs (1^{er} et 2nd degré)

CAFFA

Calendrier de formation admissibilité

Objectifs	Montpellier	Nîmes	Narbonne
Préparation à la rédaction du dossier Dépôt du dossier : le 16/12/16	14/10 matin	13/10 matin	10/10 matin
	8/11 matin	10/11 matin	7/11 matin
	2/12 matin	28/11 matin	1/12 matin
Préparation à l'épreuve orale Entretien : du 23 au 24/02/16	A définir	A définir	A définir

CAFIPEMF

dispositif de formation

- **Durée** : **21h** sur des mercredis am
 - Aide à la rédaction du rapport d'activité : 6h
 - Préparation à l'entretien avec le jury : 6h
 - Visites de classes : 6h
 - Parcours M@gistere : 3h
- **Organisation** : **sur** les 5 sites de la FDE : Carcassonne, Mende, Montpellier, Nîmes, Perpignan
- **Equipe de formateurs** : formateurs ESPE, DSDEN, DAFPEN

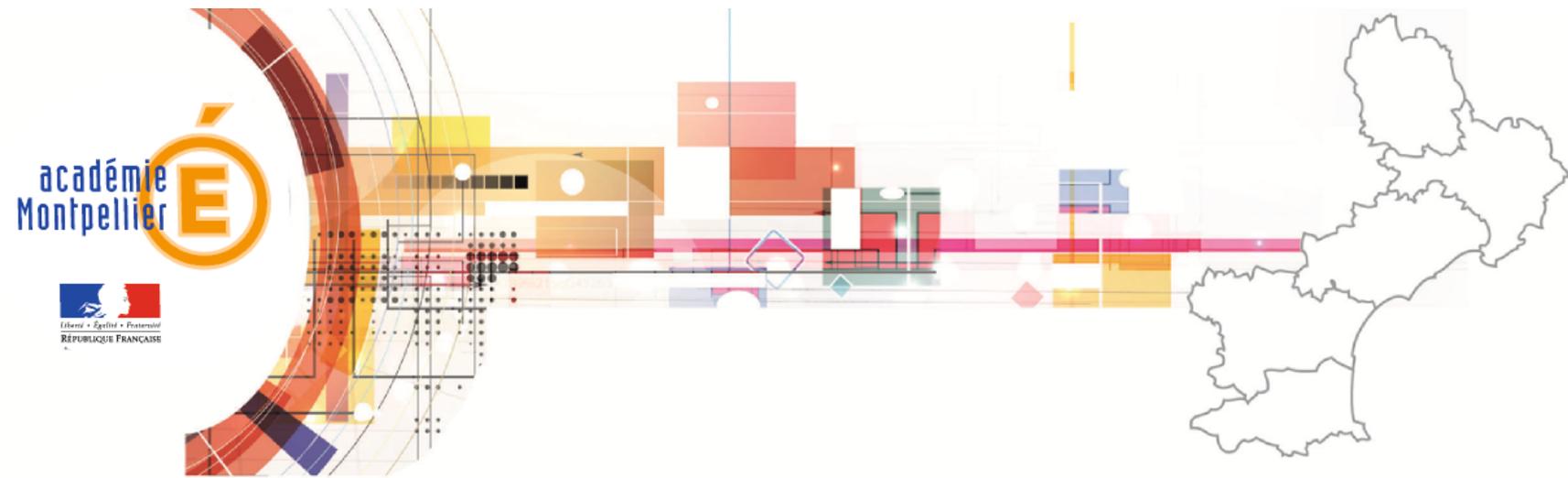
CAFIPEMF

Calendrier de formation admissibilité

en cours de construction:

Septembre à décembre : rédaction du rapport
2 mercredis am

Janvier : préparation de l'entretien
2 mercredis am



ADMISSION

CAFFA CAFIPEMF- ADMISSION dispositif de formation

- **Durée** : 30 h présentiel + 5h à distance
 - Préparation du mémoire 6h, préparation de la soutenance 3h, tutorat 2h
 - Préparation à l'épreuve professionnelle choisie : 12h
 - Préparation à l'autre épreuve 3h
 - Coanimation ou visites de stagiaires avec un tuteur 6h
 - Parcours magistère 3h
- **Organisation** : Formation commune pour les candidats au CAFFA et au CAFIPEMF
Mise en place dans les 5 sites de la FDE
- **Equipe de formateurs** : Formateurs ESPE, inspecteurs

CAFFA CAFIPEMF- ADMISSION

Calendrier de formation

28 Septembre ou 5 octobre	14h 17h	mémoire s1 3h
oct nov	14h 18h	Formation à l'épreuve professionnelle choisie s1 4h
	14h 18h	Formation à l'épreuve professionnelle choisie s2 4h
	14h 18h	Formation à l'épreuve professionnelle choisie s3 4h
oct nov dec		visites avec un tuteur ou co animation 6h
dec /janv/ fev	14h 17h	mémoire s2 3h
mars	14h 17h	Formation à l'autre épreuve professionnelle 3h
	14h 17h	mémoire s3 3h

un calendrier est en cours de construction
rythme envisagé : un mercredi am sur 2

The header features a complex graphic design. On the left, there is a large orange circle containing a white letter 'É'. To its left, the text 'académie Montpellier' is written in blue. Below this, the French national emblem is shown with the motto 'Liberté • Égalité • Fraternité' and 'REPUBLIQUE FRANÇAISE'. The background consists of various overlapping shapes, lines, and colors in shades of orange, red, yellow, and blue, creating a modern, abstract look. On the right side, there is a white outline map of the Montpellier region.

académie
Montpellier



ATTENTION

Date d'inscription à la certification :

Jusqu'au 9 octobre 2016

Sur le site académique

Date d'inscription à la formation/préparation :

Jusqu'au 9 septembre 2016

Sur le PAF



académie
Montpellier



LE MÉMOIRE CADRAGE

Yves SOULE - ESPE

L'épreuve d'admission : les attentes

- **le mémoire** : l'analyse en 30 pages d'une action d'accompagnement ou de formation
- **la soutenance** : synthèse, élargissement, réactivité

Le mémoire : 5 termes clés

- **thème** (objet d'étude ; définition(s), cadrage conceptuel)
- **problématique** (questionnement et hypothèses)
- **expérience / expérimentation** d'une action
- **méthodologie** (recueil des données, traitement, présentation des résultats)
- **mise en discussion**

L'organisation du travail : échanges et anticipation

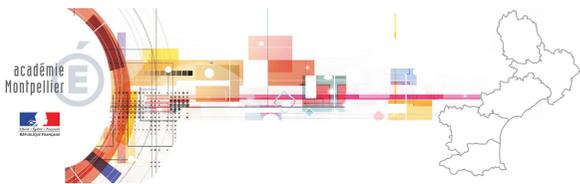
- coordination, préparation sur les sites et calendrier
- 3 séances de travail (thème problématisation ; méthodologie ; soutenance)

L'écriture professionnelle

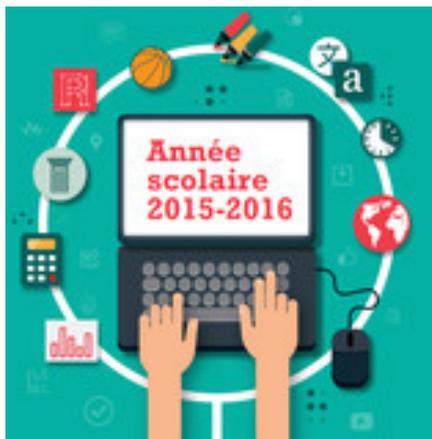
- miroir de l'activité de formation
- mise en intrigue
- réflexivité



Si besoin....



Des ressources



Le dossier de presse ministériel de la rentrée 2015, (42 fiches synthétiques).



Le dossier ministériel de présentation "Mieux apprendre pour mieux réussir »

Les missions académiques des PFA actuels

Missions nationales

- Assurer des formations
(notamment dans le cadre de l'ESPE)
- Animer un réseau de tuteurs

Modulables
selon les disciplines

et définies par l'inspecteur
de la discipline
en concertation avec le
responsable de parcours
ESPE

- Animation du réseau des tuteurs
- Formation des tuteurs
- Référents d'un groupe restreint de stagiaires et de tuteurs
- Formation initiale des professeurs stagiaires éventuellement en co-animation avec un enseignant chercheur ou un temps partagé
- Co-encadrement des mémoires universitaires sur la base du volontariat et selon le champ de compétences
- Visites formatives et évaluatives, en relation avec les professeurs à temps partagé et les CMI
- Formation continue des professeurs
- Participation aux temps de concertation et aux groupes de travail
- Animation de m@gistère et élaboration de ressources en direction des professeurs du second degré (tuteurs et stagiaires)

Missions des PFA

Pour l'accueil, la formation et l'accompagnement des futurs professeurs, ont vocation à travailler au sein d'une **pluralité d'acteurs** :

- des enseignants et enseignants-chercheurs de l'ESPE
- de l'ensemble des formateurs en formation initiale et continue (temps partagés, formateurs associés, vacataires...)
- les tuteurs terrain et les tuteurs universitaires des fonctionnaires stagiaires
- les inspecteurs de la spécialité et le délégué à la pédagogie
- les chargés de mission d'inspection

Le rapport d'activité:

- **Son itinéraire professionnel**

Dégager les lignes de force de son parcours

- **capacité à s'adapter**

diversité de publics, de contextes scolaires et éducatifs

- **implication dans des projets éducatif,**

dans la vie de sa discipline ou spécialité,
à l'échelle de l'établissement, du district, du bassin de formation

- **participation à des actions de formation => intérêt pour la formation.**

- **Une expérience professionnelle**

dans le champ de l'accompagnement et de la formation.

- **Des annexes**

Support de l'activité professionnelle présentée (y compris audiovisuel)

L'entretien avec le jury

Compétences évaluées

- motivation
- expertise professionnelle
- réflexion didactique, pédagogique et éducative
- capacité à communiquer avec d'autres professionnels de l'enseignement et de la formation.
- capacité d'analyse du candidat sur ses propres pratiques.
- investissement dans le projet d'établissement
- connaissance de l'environnement social et culturel de son établissement

Le cadre ministériel

Dossier de
présentation
ministériel
13 novembre 2014
(GT3)

Modernisation des métiers
de l'Éducation nationale



- Création de la **fonction de PFA**
- **Certification** pour reconnaître le métier de formateur
- La certification, une première étape vers le master
- **Valorisation des compétences:** Référentiel de compétences des formateurs
- Intégration dans les **équipes pluriprofessionnelles (ESPE)**

Missions des PFA

- Assurer des formations (notamment dans le cadre de l'ESPE)
- Animer un réseau de tuteurs

Les objectifs académiques

Un levier de la refondation de l'École:

- mise en place d'une formation de formateurs
- constitution d'un vivier de formateurs
- intégration du contexte de réformes

Une reconnaissance de la spécificité des missions du formateur (professionnalisation)

- un certificat d'aptitude (une étape vers le master)
- un statut de PFA